# Informa THIL

*Bulletin municipal d'information* *mars 2003*

***Au début des années 30, cet agriculteur thilois tourne le dos à l'objectif, symbole d'un monde qui va bientôt disparaître***

## au sommaire


- **Le billet du maire ..... p. 2**
- **Informathil a 20 ans ! ..... p. 4**
- **Ornithilogie ..... p. 7**
- **Les anciens droits féodaux ..... p. 8**

# Le billet du Maire

### *La Communauté de communes Save et Garonne*

En 2023, fêtera-t-on le vingtième anniversaire de cette union de treize communes ? Ou bien n'y aura-t-il que brume et amertume ? Si tel était le cas, ce ne sera pas faute du soin mis dans sa préparation puisque les élus de BRETX, du BURGAUD, de DAUX, GRENADE, LARRA, LAUNAC, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT, ONDES, SAINT-CÉZERT, SAINT-PAUL et THIL se sont réunis des dizaines de fois pour creuser le terrain (législatif) et édifier les fondations réglementaires de notre communauté.

Toute cette activité laborieuse a produit un projet de statut qui après approbation du Préfet (1) a été mis en application le 23 décembre 2002 pour une naissance fixée au 1er janvier 2003. En effet, le 23 décembre, dans la salle des fêtes très accueillante de BRETX, les trente-six délégués des treize communes (2) constituant le conseil de communauté ont construit leur structure de fonctionnement ; grâce au sérieux des travaux préparatoires cette opération a été menée rondement dans la bonne humeur.

Le Maire de Grenade, Jean-Jacques APINE a été élu président de la communauté . Il a aussitôt invité le Conseil à élire huit vice-présidents (3) ; pourquoi huit ? Parce que les travaux d'approche ont fait apparaître huit domaines à confier à des commissions *ad hoc*, le travail de chacune d'entre elles étant animé par un vice-président.

Les résultats sont les suivants :

1er vice-président : Fernand BENTANAX (maire de Merville) : Prestation de services et ordures ménagères.

2ème vice-président : Marie-Thérèse GOUZE (adjoint au Maire de Grenade) : Aménagement et entretien de la voirie

3ème vice-président : Jean BOISSIÈRES (adjoint au Maire de Saint Paul) : Finances, contrôle de gestion

4ème vice-président : François CAMPOS (adjoint au Maire de Launac) Actions de développement économique

5ème vice-président : Maurice LLORCA (adjoint au Maire de Merville) Aménagement de l'espace

6ème vice-président : Pierre SANCHEZ (maire de Montaigut) Politique du logement et cadre de vie

7ème vice-président : Jean-Marc VIZZINI (adjoint au Maire de Grenade) Equipements culturels et sportifs- Tourisme local- Développement du milieu associatif)

8ème vice-président : Pascal GUILLET (adjoint au Maire de DAUX) Communication interne et externe

Les affaires courantes et la préparation des conseils de communauté seront réglées par un bureau auquel appartiennent outre les vice-présidents, les maires de Bretx, du Burgaud, de Larra, de Menville, de Saint-Cézert et de Thil.

Que devons-nous attendre de cette nouvelle assemblée ? En premier lieu, les services déjà rendus par les entités disparues (SIVOM, Synergie) et, ensuite, une mise en commun des moyens existant déjà dans certaines communes ou de moyens à créer. Grâce au dynamisme des élus, stimulés par les ressources financières supplémentaires consenties par le législateur, la Communauté de communes Save et Garonne devrait être bientôt ressentie par nos concitoyens non comme une strate administrative supplémentaire, mais comme un cadre territorial plus étendu permettant le plus large épanouissement de chacun.

Henri LÉZAT

1. Arrêté préfectoral du 17 décembre 2002.
2. Le Maire et Michel Dubois pour Thil, Henri Bressolles et Nathalie Gadéa étant suppléants.
3. Le nombre de conseillers permettait d'élire dix vice-présidents.



Informa THIL Mars 2003 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa
Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.
Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

### *Réflexions de saison*

*Cette année encore, le printemps frappe à nouveau à notre porte... Cette constatation peut paraître d'une affligeante banalité, et pourtant...*

*Pourtant, il aura fallu une incroyable succession de hasards pour que cet évènement puisse avoir lieu. Le premier a été la formation de notre planète à une distance convenable du soleil, pour n'être ni grillée par sa proximité, ni congelée par son éloignement. Un deuxième hasard a été la collision planétaire brutale qui a donné à l'axe de rotation de notre terre une inclinaison sans laquelle les saisons n'existeraient pas. Une succession d'autres miracles a permis l'apparition de la vie sous une forme d'abord embryonnaire, puis végétale, animale, puis enfin humaine avec l'inouïe complexité que représente notre cerveau. Même si parfois l'homme en fait un mauvais usage, ce cerveau a permis la transmission des connaissances acquises et par la même les progrès de notre civilisation. Aujourd'hui l'explosion des différentes technologies a conduit notre société à un point où nous constatons souvent l'apparition d'un stress qui n'est peut-être que la sourde angoisse de l'apprenti-sorcier qui se demande jusqu'où sa propre science va l'entraîner.*

*Ce rythme trop rapide nous empêche parfois de voir les choses les plus simples et c'est pourquoi nous devrions regarder d'un oeil neuf cet évènement si banal et pourtant si remarquable : la venue d'un nouveau printemps. Essayons donc de profiter pleinement du cadre champêtre dans lequel la providence nous a permis de vivre et sachons écouter le poète :*

*"De leur meilleur côté, tachons de voir les choses*
*Vous vous plaignez de voir des rosiers épineux*
*Moi je me réjouis et rends grâces aux dieux*
*Que les épines aient des roses"*

*Alphonse Karr*
*1808-1890*

# Infos de Thil

## Galette des Rois

Le samedi 1er février, à la salle des Fêtes, et suivant une tradition maintenant bien établie, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), animé par Henri Bressolles a réuni les aînés de la commune pour partager la galette des Rois. Cette réunion, animée par l'illustre "Piroulet" s'est déroulée dans une joyeuse ambiance, qui montre, s'il en était besoin, que les années ne sont pas un frein à la gaité et à l'enthousiasme. Rois et reines d'un jour se sont séparés en fin de journée dans l'optimisme, en attendant les couronnements de l'an prochain.

## Départ à la retraite

Le 28 décembre dernier, Madame Line Gadéa, qui a animé, aidée de son époux, l'épicerie du village pendant vingt-six ans, a offert à tous ses clients et amis une petite réception très réussie à la salle des Fêtes, ceci à l'occasion de son départ à la retraite.

Cette commerçante hors normes, qui, en sus de ses fonctions normales, réussissait à être à la fois, animatrice, assistante sociale, confidente de ses clients, banquière aussi parfois, était unanimement appréciée à Thil. Une nombreuse assistance était venue témoigner à Mme Gadéa et à son mari, toute l'estime et l'affection que les Thilois n'ont cessé de leur porter. Nous souhaitons une heureuse retraite à ce couple sympathique et nous accueillons avec plaisir leurs successeurs, M. et Mme Zemtchounoff, qui prennent une suite que nous espérons prospère, pour eux mêmes et pour l'avenir de la commune.

## Actualité législative

**Loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines**

A compter du 1er janvier 2004, les piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade.

A compter de cette même date, le constructeur ou l'installateur d'une telle piscine doit fournir au maître d'ouvrage une note technique indiquant le dispositif de sécurité normalisé retenu dont le contenu sera défini par voie réglementaire d'ici au 4.4.2003.

Pour les piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif installées avant le 1er janvier 2004, leurs propriétaires ont jusqu'au 1er janvier 2006 pour les équiper du dispositif de sécurité précité, sous réserve qu'existe à cette date un tel dispositif adaptable à leur équipement.

## Actualité sportive

**Le Club Omnisports de la Vallée de la Save (C.O.V.S.) est en cours de création!!**

Après réflexion, discussion et concertation entre les communes de Bretx, Menville, Montaigut s/Save, Saint-Paul s/Save et Thil, le projet se concrétise. Judo et Tennis de Table sont donc les premières disciplines proposées.

Vous êtes intéressé(e) par la découverte, la pratique de l'un de ces sports... Vous souhaitez participer à la vie de votre village et proposer votre aide à la mise en place, à l'animation de ces sections....

Appelez le 05 34 36 12 40 de 9h00 à 11 h00 et de 14h00 à 18h00

*En fonction de vos demandes, d'autres activités pourront se mettre en place.*

# Informathil a 20 ans !

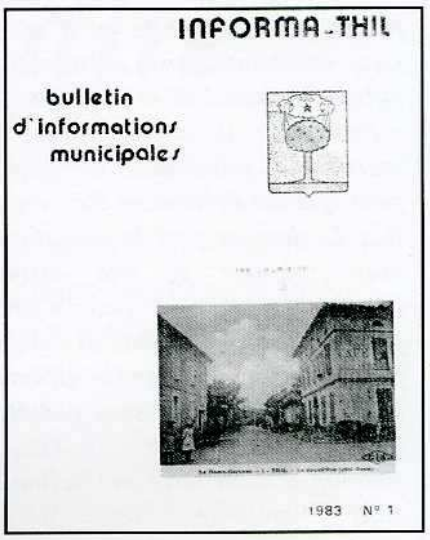
INFORMA-THIL

bulletin d'informations municipales

1983 N° 1

C'est en effet dans les premiers mois de 1983 que parut le premier numéro de notre bulletin. L'éditorial qui accompagnait cette première publication affichait la volonté "*de créer un courant entre tous les Thilois et l'équipe municipale qui permette à celle-ci de ne pas perdre de vue les réalités quotidiennes de l'ensemble des habitants de la commune*" et de "*renforcer en chacun de nous le sentiment que son appartenance à une petite communauté crée des liens qui ont été forgés par un très ancien passé*".

Ces ambitions sont restées les nôtres, et au fil du temps, si la composition de l'équipe rédactionnelle a pu se modifier, elle a toujours essayé d'apporter de constantes améliorations pour rendre notre petit bulletin à la fois distrayant et instructif. Vingt ans après, notre fierté serait d'y avoir un peu réussi. Nous vous souhaitons bonne lecture de ce numéro anniversaire, le 45ème de la série.

## Félicitations

Aux lauréates du concours des Villes et Villages fleuris.
Pour Thil, ont été récompensées Mme Liliane HOEFLICH (1er prix)
ainsi que Mmes Elidée MONTINA et Annick PANNEBIAU.

# Le mot de Thil environnement

### Compte rendu de l'Assemblée générale du 21 février

Les membres de l'association tiennent à remercier les nombreux habitants de Thil qui sont venus participer à l'assemblée générale. Par leur présence, ils ont montré l'intérêt qu'ils portent à notre village et à son cadre de vie.

Après avoir présenté le bilan financier, nous avons abordé les différentes activités de l'association pour l'année écoulée : plantation d'une haie à la sortie du village sur la route du Castéra, nettoyage du ravin et aménagement d'un sentier pédestre au dessus du ruisseau.

Les projets ne manquent pas - le sentier du ravin doit être entretenu et ses abords aménagés. Le programme plantation de haies continue avec, lorsque les conditions météo le permettront, le travail du sol autour du terrain de tennis. Le traditionnel concours photos ouvert à tous dans le cadre de Festhil'val (thème choisi " le temps "),

Enfin, Thil environnement s'est mobilisé depuis l'an passé avec de nombreuses associations des alentours pour lutter contre l'implantation d'un CET (Centre d'Enfouissement Technique) dans le canton Cadours-Grenade. Réunions inter associations, manifestation, banderoles,... Un point sur ce sujet a été fait. Une réunion est prévue le 11 avril à 20h 15.

Le Conseil d'Administration a été constitué. Ses membres sont Tony Marcos, Corinne Trognko, Dominique Gayrard, Laurent Falzon, Sandrine Bordes, Magalie Marse, Christine Laval, Dominique Mourgue, Jean Claude Frances, Yves Escoffier.

Le conseil d'administration a ensuite élu le bureau

Président: Jean Claude Frances
Vice Président: Tony Marcos
Secrétaire : Dominique Mourgue
Secrétaire adjoint: Magalie Marse
Trésorier: Yves Escoffier
Trésorier adjoint: Dominique Gayrard

Il a été décidé de porter la cotisation annuelle à 10 euros par personne ou 15 euros par couple pour assurer les activités de l'associations, notamment pour répondre au besoins de trésorerie qui seront nécessaires pour lutter plus efficacement contre le projet du CET. Dans la même optique, une demande de subvention à la Mairie sera faite.



# Des nouvelles de l'École

Chers Thilois et Thiloises

Grâce à vous la soirée "Contes et châtaignes" a rapporté 690 euros et le bénéfice de la tombola est de 1240 euros. Cet argent et celui du loto nous servira à financer une partie de notre voyage au ski. Nous allons partir à Aragnouet (65) du 31 mars au 4 avril. Nous vous donnons rendez-vous le ***le vendredi 21 mars à 20h30 à la Salle des Fêtes de Thil pour le loto.*** Nous espérons que vous viendrez nombreux.

A bientôt

Les élèves de CM1 et CM2

# Infos de Thil

## Comité de Fêtes

Le réveillon de la Saint-Sylvestre s'est, une année de plus, très bien déroulé avec la participation de beaucoup de personnes qui ont fêté ensemble le passage à la nouvelle année

Mais tout d'abord, nous sommes heureux de vous retrouver nombreux et déguisés pour Carnaval que nous organisons le samedi 29 mars.

Cette année encore nous renouvelons le vide grenier qui a eu un très grand succès l'année dernière et espérons qu'il sera encore plus beau cette année. Notez la date du dimanche 1er juin, jour du grand vide grenier à Thil et ne manquez pas à en parler autour de vous ! Pour tout renseignement 05.61.06.90.62 ou 05.61.85.42.54.

Puis, est au programme la Fête Thiloise qui se déroulera du 26 au 28 juillet avec disco et orchestres nouveaux.

Nous vous invitons à retenir ces différentes dates et à venir nombreux pour vous amuser lors de ces manifestations... Qu'on se le dise !

A bientôt,

Comité des Fêtes de Thil

## Mica, artiste thiloise

En 1994, Michèle Flaux adhère à l'Atelier Aquarelle de l'Amicale Laïque de Thil (animé par Annie Cabot). En 1997, attirée par la peinture sur toile elle réalise quelques natures mortes. En 1998 elle s'inscrit à l'atelier d'une artiste peintre locale (Eliane Fantini) où s'affirme rapidement son "coup de pinceau". Elle participe ensuite à plusieurs stages animés par des artistes régionaux, notamment M. Gérard Jean. Elle exposera ses œuvres dans plusieurs communes et sera invitée aux salons d'automne de Colomiers, puis sélectionnée.

Cette autodidacte travaille avec ténacité et persévérance tout en exerçant son rôle de mère pour sa fille Erika. En 2001, elle obtient le 1er prix de peintre dans la rue à Lasserre, puis le prix du public à l'exposition de l'Amicale Laïque pour Festhilval et une sélection au XXXème salon d'automne de Colomiers. Par la suite de nombreuses récompenses viendront s'accumuler en reconnaissance de son talent pour l'ensemble de ses oeuvres.

Quel chemin parcouru, quel succès (le dernier étant pour son exposition à l'Office de Tourisme de Grenade du 1er au 18 février 2003). C'est aussi une histoire d'amour, entre une mère et sa fille, son pseudonyme est la contraction de leurs prénoms.

Tous nos encouragements à cette artiste dont les œuvres témoignent d'une passion pour l'art de la peinture et dégagent beaucoup de bonheur.

Continuez Mika de nous faire rêver.

Henri Bressolles

## FESTHILVAL 2003

Nous vous donnons rendez-vous les 14 et 15 juin prochains pour la sixième édition de "FESTHILVAL", la fête des associations thiloises. Cette manifestation conviviale est une occasion pour l'ensemble des Thilois de se rencontrer, afin de mieux se connaître. Elle permet aux différentes associations de présenter leurs activités et de se retrouver autour d'un projet commun. Outre les nombreuses expositions qui se tiendront le dimanche à la Maison des Associations, — et dont le thème porte cette année sur le temps —, vous retrouverez de nombreuses activités : le concert de la Chorale Arc-en-Ciel, le repas "convivial" du samedi soir, le tourin, la farandole autour du feu, la fête des Ecoles, l'initiation au tennis, à la pétanque, les jeux pour les enfants mais aussi le théâtre, la représentation de cette année étant fort attendue, après la prestation remarquée de notre troupe locale l'an dernier..

Si vous souhaitez organiser ou nous suggérer de nouvelles activités, faîtes nous le savoir en Mairie.

## Etat Civil

**NAISSANCES**

Quentin AUDIBERT le 2 janvier 2003

Nathan MAYET le 6 janvier 2003

Adrien BRISCADIEU le 23 janvier 2003

## 150 ans de présence monastique à Ste Marie du Désert

C'est en 1099 que Marie Desclassans, fille d'un chevalier mort à la croisade, se retira dans le lieu de Ste Marie de l'Herm, devenu plus tard Ste Marie du Désert. Une chapelle fut édifiée près de son tombeau, plusieurs fois ruinée et reconstruite. Beaucoup plus tard, en 1852, quelques moines cisterciens trappistes établirent en ce lieu une présence permanente, édifièrent peu à peu les bâtiments de l'abbaye et reconstruisirent en 1881 l'antique chapelle abattue par un ouragan.

La célébration de leur 150 ans de présence donnera lieu à une journée de fête le samedi 17 mai 2003, journée à laquelle sont conviés tous les amis de l'abbaye. Après une messe célébrées à 9 heures, frère Robert parlera de l'économie du monastère à la fin du XIXème siècle à travers la figure originale d'un moine apiculteur ; l'après-midi, frère Guerric parlera de la renaissance cistercienne dans notre région à la même époque. Il est prévu à midi, un pique-nique tiré du sac, boissons fournies par l'abbaye. Et, n'oubliez pas l'exposition ouverte de mai à septembre à la chapelle du pèlerinage.



Ce que l'avenir vous promet, La Poste vous l'apporte.
www.lapostefinance.fr

Ce bulletin est distribué par : LA POSTE

# Vie associative

## Que veut dire A.C.C.A. de Thil

• La caille des blés

C'est tout simplement: l'Association Communale des Chasseurs Agréée de Thil. Comme le dit Monsieur le Maire, sur le bulletin de décembre 2002, elle est la plus ancienne association de notre village. Comme toutes nos sociétés, où le bénévolat est de rigueur, elle est gérée par la loi de 1901. Elle se compose d'un conseil d'administration de neuf membres, avec un président, un secrétaire, un trésorier.

L'A.C.C.A. tient son assemblée générale annuelle au mois de juin : pour 2002 elle a 85 adhérents qui sont membres actifs. Toute personne payant des impôts à Thil, après avoir réglé sa carte de membre; dispose d'une voix lors de l'assemblée générale. Les propriétaires, non chasseurs, ayant fait apport de leur terrain à la société, sont porteurs s'ils le désirent d'une voix par vingt hectares — sans avoir à acquitter la carte de membre — et ont droit à une carte d'invitation journalière par vingt hectares, s'ils veulent inviter un ami, chasseur, pour une journée. Troisième catégorie : les membres que l'on appelle "hors commune" : ce sont les chasseurs des villes, qui n'ont pas de territoire de chasse, ils doivent s'acquitter d'une carte de membre et ont droit à une voix pour tout vote.

*Suite au prochain bulletin.*

## Avec la Pétanque Thiloise

La saison commence ! Les responsables de notre nouvelle commission "jeunes" s'organisent pour que les vingt licenciés de cette catégorie soient bien prêts et encadrés, avec l'aide des parents également.

Les licenciés sont déjà bien partis au concours, quant aux sympathisants à jour de carte, ce sera pour début avril jusqu'au 11 novembre inclus. Actuellement vingt jeunes, onze seniors féminines et 31 seniors masculins, dont une douzaine de nouveaux licenciés sont à jour de licence.

Les sympathisants peuvent s'inscrire afin de participer et aider à la vie de notre association ouverte à tous les amoureux des boules...

Bonne saison à tous !

Michel Letuppe

## Nouvelles du F.C.O.

Le Football Club de l'Ouest (F.C.O.) reprend sa course après avoir dû reporter plusieurs matchs à cause du mauvais temps.

Plusieurs manifestations sont organisées :

- le 3 mai, fête de la bière à Thil
- le 17 mai, tournoi des vétérans à Lévignac
- le 18 mai, tournoi des jeunes à Lévignac
- le 7 juin, tournoi des seniors à Thil
- le 8 juin, tournoi des jeunes à Thil (13-15 ans)

N'hésitez pas à nous rejoindre.

## Mots croisés de Thil

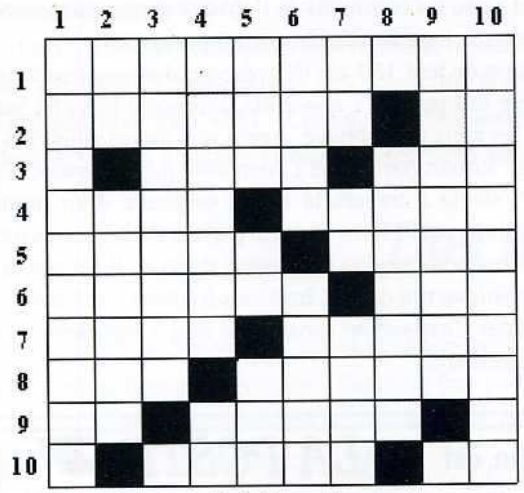

*Solution p. 7*

**Horizontalement :**

1.Celle de Thil appartint au comte d'Albis.
2.Souvent en fin de messe - Artistique ?
3. 675 bouteilles autrefois à Thil - Sigle postal
4. Fructidor - Rejeté et renversé.
5. Ancien roi spécialiste des parcours tordus - Petite lucarne.
6. Quadrupède bien connu des latinistes - Lettres de Mahomet.
7. De rivière nous en avons peu à Thil - Coloré à l'envers.
8. Ne craignait pas la compétition- Les chevaux en font parfois.
9. Démonstratif - Se montre poli
10. Surtout pas si c'est une occasion - Règle.

**Verticalement :**

1. Turqueries peu appréciées à Thil
2. Participe - En vacances à Thil -
3. Privilège diplomatique
4. Essayons - Pronom
5. Rivière suisse d'aval en amont - Connu - De l'opéra ?
6. Peut-être bonne mais tourneboulée - Isolée
7. Respectée à Thil - Lettres de Dante - Hareng.
8. Vieille botte grecque.
9. A Thil notre environnement ne l'est pas.
10. La vie à Thil est acceptable par exemple.

# Ornithologie

## L'Hirondelle de fenêtre, la star de nos balcons

Lorsqu'on prononce le mot "hirondelle" (qui ne fait pas le printemps, qui vole bas quand il va pleuvoir), on pense généralement à l'Hirondelle de cheminée, dite aussi Aronde, ou Hirondelle rustique. Grande, svelte, elle revient fin mars ou début avril pour nicher dans les granges ou les étables. Mais il existe en France quatre autres espèces d'hirondelles : la plus citadine est l'Hirondelle de fenêtre, bien reconnaissable à son croupion blanc.

C'est donc cette dernière, en règle générale, qui établit ses quartiers d'été dans nos villes et villages. Son nom latin *Chelidon urbica* évoque d'ailleurs cette habitude. A l'époque où les bâtiments humains n'existaient pas, l'Hirondelle cul-blanc (autre nom de l'Hirondelle de fenêtre) nichait sur les falaises ou à l'entrée des grottes . Il existe encore de rares colonies rupestres, comme par exemple dans les gorges de la Carança ( Pyrénées-Orientales ) ou au Spoulga de Bouan, grotte fortifiée près de Tarascon-sur-Ariège.

A Thil comme dans toutes les agglomérations où notre oiseau est encore présent, le " cul-blanc " construit ou restaure son nid, maçonné avec de la salive, de la boue et de minuscules gravillons, sous les avancées des toits ou des balcons.

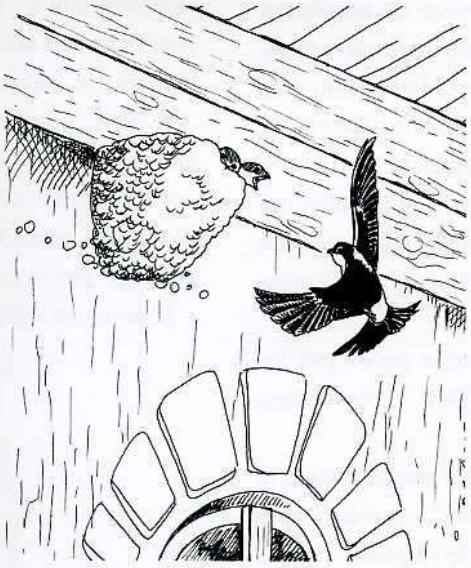

Ce travail de construction, qui bat son plein en avril - mai, s'accompagne de bruyantes prises de bec avec les couples d'hirondelles voisins, souvent très intéressés par le nid : au risque de ternir l'image de notre oiseau, signalons qu'il est assez agressif, et volontiers " squatter ".

A ce stade, tous les Thilois ont remarqué que les Hirondelles de fenêtre sont de retour .

D'autres espèces d'oiseaux sont, occasionnellement, accapareuses de nids d'hirondelles : le Martinet noir ( le cas s'est déjà produit à Thil ) et le Moineau friquet. Comme le confirme une observation personnelle sur notre balcon l'an dernier, le friquet agrandit le trou d'envol du nid avant de commettre son forfait. En effet, l'Hirondelle de fenêtre ne laisse qu'un étroit orifice, insuffisant pour le passage d'autres espèces, et toujours situé sur le bord supérieur.

En l'absence d'incidents de ce type, l'hirondelle poursuit sa nidification : ponte de 4 ou 5 Œufs, incubation (le mâle et la femelle se relaient ) durant 2 bonnes semaines. La période d'éclosion est repérable aux débris d'œufs que les adultes ne manquent pas de jeter hors du nid. Suivent le séjour des jeunes au nid, 3 à 4 semaines, l'envol, la période de dépendance où les adultes nourrissent encore les jeunes envolés… et, pensez-vous, les adultes vont pouvoir goûter un repos bien mérité. Il n'en est rien : une seconde reproduction est aussitôt entreprise.

Et peut-être une troisième ? Le phénomène, rare, pourrait se produire au sud de la France ; mais à partir d'août - septembre les mouvements vers le nid, qui sert alors de reposoir nocturne aux adultes, aux jeunes, voire à des jeunes issus d'autres couples, deviennent difficiles à interpréter.

Fin septembre et début octobre ont lieu, par exemple sur certaines façades de la grand-rue à Thil, les spectaculaires rassemblements qui préludent au départ vers l'Afrique. Dangereuse, exténuante, cette migration fera son lot de victimes ailées. Les survivantes reviennent normalement dans la première quinzaine d'avril, un peu plus tard que les Hirondelles de cheminée.

Quoique des arrivées de plus en plus précoces soient observées pour les deux espèces. S'agit-il de l'influence du réchauffement climatique ? Il est peut-être encore un peu trop tôt pour l'affirmer.

Ce qui est certain, en revanche, c'est la baisse des effectifs constatée sur les lieux de suivi de migration, par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.).Un programme d'étude du Muséum a, pour sa part, mis en évidence une baisse des effectifs nicheurs français de 24% pour l'Hirondelle de cheminée et de 84% pour l'Hirondelle de fenêtre, sur les douze dernières années !

Quelles en sont les causes ? Multiples, elles concernent la modification des techniques agricoles, l'emploi d'insecticides, les années de sécheresse pour les deux espèces, ainsi que les fermetures d'étables pour l'Hirondelle de cheminée, la destruction, illégale, des nids pour l' Hirondelle de fenêtre .

Il est souvent reproché à l'Hirondelle de fenêtre les salissures provoquées par ses fientes sous les nids. Cependant, l'installation d'une planchette en forme de "L" permet de récupérer ce "guano" puis de l'utiliser comme engrais au jardin.

Nous pouvons également aider les arondes et les culs-blancs par la pose de nichoirs spécifiques, soit bricolés avec du bois non traité (renseignements et plans disponibles auprès de l'association Thil- Environnement ), soit commandés prêts à servir à la L.P.O.

Gobeuses d'insectes acharnées, ces deux espèces protégées sont en effet très utiles…et puis, peut-on décemment concevoir des printemps sans hirondelles ?

Philippe CANIOT

***Solution des mots croisés***

**Horiz.** : 1. Seigneurie 2 Aumônes - Nu 3. Muid - CCP 4. Août - Innoh 5 Minos -Télé. 6. Asinus - Mom 7. Lits - Esiri 8. Eye - Ruades 9. Ce - Salue 10. Ratier - Te. **Vert.** 1. Salamalecs 2. Eu - Oisive 3. Immunité 4. Coitions - Sa 5. NNI - Su - Rat 6.EEDI - Seule 7. Us - NT -Saur 8. Cnémide 9. Incolore 10- Euphémisme.

# Les anciens droits féodaux

Dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle, sous l'influence de "la philosophie des lumières", l'évolution de la société française vers une plus grande liberté, provoqua une réaction des éléments les plus conservateurs de la noblesse. C'est l'époque où des feudistes (1) reconstituaient pour des seigneurs, qui étaient souvent d'ailleurs des bourgeois anoblis, tous les anciens droits féodaux parfois vieux de quatre ou cinq siècles et tombés en désuétude car le principe était qu'un titre écrit était nécessaire à la reconnaissance d'un droit, même si celui-ci était tombé dans l'oubli depuis des décennies. Cette réaction d'une caste qui se sentait menacée dans ses privilèges fut la source de nombreux mécontentements et provoqua, dans un premier temps, avec l'accaparement foncier des nobles, l'adhésion à la révolution d'une grande partie de la population paysanne, écrasante majorité des français en ce temps là.

Enumérons quelques uns de ces droits seigneuriaux qui consistaient souvent à l'origine en une redevance en nature ou une corvée à effectuer, transformée par la suite en un versement en numéraire :

- le doit de fouage, redevance annuelle payée par les habitants tenant feu. Il rapportait à Thil 75 hectolitres d'avoine en 1777.
- le droit de banalité, privilège de cuire son pain dans le four du seigneur (peut-être au "Fournié"...), son revenu était de 120 livres par an en 1777 pour le seigneur Thézan le Mazuyer.
- les droits de justice, perception des amendes en cas de condamnation par la justice seigneuriale.
- la Taille seigneuriale, secours "volontaire" que les vassaux donnaient à leur seigneur en certaines circonstances. Le Mazuyer, marquis de Montaigut et seigneur de Thil la réclamera en 1730 à l'occasion du mariage de sa fille, suivant une coutume de 1322...
- les censives, impôt attaché aux biens fonciers
- l'albergue, droit pour le seigneur au logement et à la nourriture.
- les corvées, qui étaient l'astreinte à des travaux divers leur durée dans notre région était de 1 à 4 jours, "du soleil levant au soleil couchant".
- le droit de guet ou de garde converti en une redevance
- les droits d'épave, de confiscation, d'aubaine, de bâtardise (droit pour le seigneur de succéder aux bâtards et aux étrangers morts dans la seigneurie).

Nous arrêterons là cette liste qui prendrait des pages entières, de nombreux droits seigneuriaux étant en vigueur dans certaines provinces et pas dans d'autres. Le poids total de la féodalité en 1778 pour Thil et Bretx a été estime à 800 livres, soit le prix d'une maison modeste.

Le rejet par la population de ces survivances d'un autre âge explique l'invasion des châteaux en 1789, pour brûler les titres et le terrier du seigneur. Et quand on ne trouvait pas les titres, c'est le château qui brûlait... Ces droits anachroniques furent supprimés par l'Assemblée Nationale le 4 août 1789 sur la proposition d'un député de la noblesse, le vicomte de Noailles.

A Thil, les paisibles paysans ne se portèrent pas à de grandes extrémités bien qu'un litige opposant la communauté au seigneur ait provoqué l'incendie volontaire en mars 1791 d'un bâtiment construit "sur le château" par le comte d'Albis (2).

L'ancienne société était morte faute d'avoir su évoluer.

Michel COMBY

*"J'savais bien que j'aurions not' tour." Sur cette gravure célèbre, le noble et le prêtre ont soulagé le paysan de son fardeau séculaire. Tout le monde porte la cocarde tricolore et le paysan arbore une médaille à l'effigie de Henri IV. A ce tableau édifiant manque celui qui tirait les marrons du feu : le bourgeois.*

(1) Spécialistes du droit féodal
(2) Voir Informathil septembre 1996